

Expérimentation Élection Présidentielle 2017

Déroulement et informations

Sylvain Bouveret & Renaud Blanch

[prenom] . [nom]@imag.fr

14 avril 2017

Vous vous êtes porté volontaire pour encadrer l'expérimentation de vote qui aura lieu à Grenoble à l'occasion du premier tour de l'élection présidentielle le 23 avril 2017. Merci à vous! L'objectif de ce document est de vous donner toutes les informations dont vous pourriez avoir besoin pour mener à bien votre mission le jour de l'expérimentation.

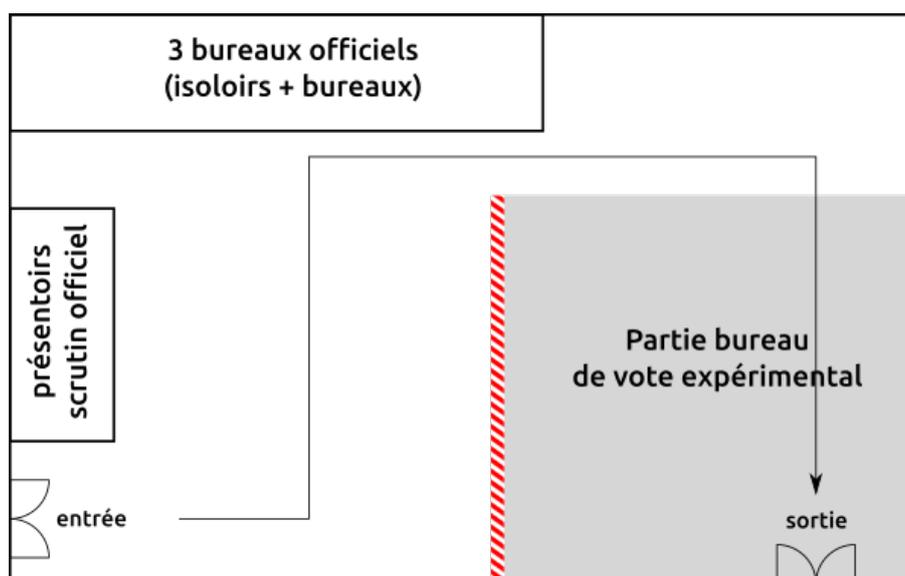
Note importante : Il s'agit d'une expérimentation scientifique réalisée par des chercheurs en économie et informatique. Le jour de l'expérimentation, vous allez être en contact avec de nombreux électeurs, et il est important, pour la crédibilité de l'expérimentation (et pour ne pas perturber le scrutin officiel) de garder un discours mesuré et apolitique. Pas de propagande, donc. Si vous faites face à des électeurs qui cherchent à vous emmener sur le terrain politique, éludez la conversation. En cas d'électeurs insistants, de problèmes, ou de questions insolubles, n'hésitez pas à nous demander. En particulier, nous risquons de recevoir la visite de membres de formations politiques qui viennent s'assurer que le scrutin se déroule normalement. Si ces personnes ont des questions, redirigez-les vers nous.

1 Le déroulement de l'expérimentation

1.1 Configuration du lieu

Le volet grenoblois de l'expérimentation a lieu dans la Halle des Sports du Vieux Temple, 53 bis avenue Maréchal Randon, 38000 Grenoble. Concrètement, c'est juste en face du Musée de Grenoble.

Il s'agit d'un gymnase. La configuration intérieure ressemblera *grosso modo* à la figure suivante :



Le gymnase sera séparé en deux parties distinctes, la séparation étant matérialisée probablement par un dispositif léger comme un ruban de signalisation (rubalise) : une partie est consacrée au bureau de vote officiel, et l'autre partie (proche de la sortie) est consacrée au bureau de vote expérimental.

Dans la figure ci-dessus, la flèche représente le cheminement normal des électeurs. Chaque électeur passe d'abord par son bureau de vote officiel et vote pour l'élection présidentielle. Ensuite, seulement une fois le vote officiel accompli, l'électeur passe dans la partie bureau de vote expérimental avant de sortir, et peut choisir de participer à notre expérimentation ou non (il faudra être convaincant!).

Il est impératif que chaque électeur ait déjà voté officiellement avant de passer dans notre bureau de vote expérimental, et que nous interagissions le moins possible avec les bureaux de vote officiels, afin de ne pas perturber le scrutin.

1.2 Le vote expérimental

Une fois qu'un électeur aura accepté de participer à notre expérimentation, il répètera le même geste électoral que pour l'élection officielle, mais avec des bulletins expérimentaux. Concrètement :

- ▶ il prendra un bulletin expérimental et une enveloppe. Le bulletin est une feuille A4 recto-verso. Le recto de la feuille comporte les deux bulletins expérimentaux (voir figure 1). Le verso de la feuille comporte un questionnaire (voir figure 2);
- ▶ il ira dans un isoloir. Chaque isoloir contient un stylo (qui reste dans l'isoloir) permettant de remplir la feuille. Il glissera la feuille dans l'enveloppe avant de sortir de l'isoloir;
- ▶ il se présentera à la table correspondant à son numéro de bureau (qu'il doit connaître vu qu'il vient de voter pour l'élection officielle), signera le registre et une fois qu'il aura signé, glissera l'enveloppe dans l'urne.

Les enveloppes sont fournies par la mairie et sont toutes de la même couleur (probablement bleue). Ces enveloppes sont différentes de celles du vote officiel : elles ne sont pas de la même couleur et ne comportent pas d'estampille « République Française ».

Les enveloppes de l'élection présidentielle officielle ne doivent pas être utilisées pour l'élection expérimentale.

1.3 Le vote en ligne

Nous prévoyons de distribuer à la sortie du bureau de vote des flyers pour poursuivre l'expérimentation de vote en ligne (sur <https://vote.imag.fr/>). Chaque flyer contient un lien vers l'expérimentation en ligne, avec un code unique, ainsi qu'un flash-code qui permet d'accéder directement à l'expérimentation avec son code.

Pour le bon fonctionnement de l'expérimentation, les flyers ne doivent être remis qu'aux électeurs Vieux Temple qui ont voté pour l'élection officielle (qu'ils aient participé à l'expérimentation ou non). Les codes sont individuels : si un électeur se connecte à l'expérimentation en ligne avec son code, on sait directement qu'il a voté à Vieux Temple et cela nous permet de corriger finement les données en fonction des résultats officiels.

1.4 Ce que nous étudions

Nous étudions l'influence des modes de scrutin sur les élections, à la fois en termes de comportement des électeurs (vote stratégique par exemple) et sur le résultat (candidat élu). Nous cherchons par exemple à caractériser quel type de candidat est influencé par quel mode de scrutin. Notre objectif n'est pas de préconiser un changement de mode de scrutin pour l'élection présidentielle, ni de vanter les mérites de tel ou telle procédure, mais bien de répondre à des questions du type « si le président de la République était choisi selon ce mode de scrutin, quel candidat serait élu ? »

EXPÉRIMENTATION SCIENTIFIQUE : ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2017

BULLETIN NUMÉRO 1

Un président va être élu. Pour chacun des 11 candidats, mettez une croix dans la colonne « Je soutiens » si vous le/la soutenez comme président.

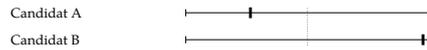
Vous pouvez soutenir autant de candidats que vous voulez.
Le candidat ayant le plus de soutiens gagne l'élection.

	Je soutiens
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	
Mme Marine LE PEN	
M. Emmanuel MACRON	
M. Benoît HAMON	
Mme Nathalie ARTHAUD	
M. Philippe POUTOU	
M. Jacques CHEMINADE	
M. Jean LASSALLE	
M. Jean-Luc MÉLENCHON	
M. François ASSELINEAU	
M. François FILLON	

EXPÉRIMENTATION SCIENTIFIQUE : ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2017

BULLETIN NUMÉRO 2

Évaluez chaque candidat en plaçant une marque sur l'échelle correspondante. Par exemple, si vous êtes plutôt contre A et très favorable à B, vous pouvez noter de la manière suivante :



Plus votre marque est proche de « pour », plus le candidat a une bonne note. Si vous ne dites rien pour un candidat, c'est comme si vous étiez contre. Le candidat ayant la somme des notes la plus élevée est élu.

	contre	indifférent	pour
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	_____		_____
Mme Marine LE PEN	_____		_____
M. Emmanuel MACRON	_____		_____
M. Benoît HAMON	_____		_____
Mme Nathalie ARTHAUD	_____		_____
M. Philippe POUTOU	_____		_____
M. Jacques CHEMINADE	_____		_____
M. Jean LASSALLE	_____		_____
M. Jean-Luc MÉLENCHON	_____		_____
M. François ASSELINEAU	_____		_____
M. François FILLON	_____		_____



FIGURE 1 – Le bulletin de vote expérimental, recto (bulletins de vote).

2 Les volontaires

Chaque volontaire doit se présenter au début de son créneau pour récupérer un badge individuel (il y aura probablement une table pour ça sur place). Les badges permettent d'identifier chaque volontaire comme faisant partie de l'expérimentation et pouvant potentiellement renseigner les électeurs.

Nous avons défini trois rôles pouvant jouer les volontaires. Mais rien n'est réellement figé, et les rôles sont interchangeables, *pour peu qu'il y ait bien en permanence le nombre requis d'assesseurs (3 ou 5 selon le créneau de la journée).*

2.1 Assesseurs

Le rôle des assesseurs est d'être présents aux bureaux de vote. Selon les heures de la journée, il y aura un ou deux assesseurs par bureau. Pour l'élection officielle, il y a trois bureaux à Vieux Temple. Nous répliquons ces trois bureaux dans notre expérimentation (il y aura donc trois urnes). Chaque électeur doit voter dans le même numéro de bureau pour l'élection expérimentale que pour l'élection officielle.

Les assesseurs ont la charge de vérifier qu'un électeur a le droit de voter dans ce bureau-là avant de glisser le bulletin dans l'urne. Cela se fait en vérifiant la carte d'identité ou d'électeur et en faisant signer le registre (la mairie nous fournit une copie physique des registres officiels). Une fois ces vérifications et signature faites, l'électeur glisse l'enveloppe dans l'urne.

2.2 Informateurs

Le rôle des informateurs est de répondre aux questions éventuelles des électeurs, et éventuellement de distribuer les flyers de vote électronique à la sortie. Il est particulièrement important que les informateurs aient bien compris comment les bulletins se remplissent. Quelques informations :

- ▶ Le bulletin numéro 1 se remplit en mettant des croix dans les cases en face des candidats. *Il est important de rappeler aux électeurs incertains qu'ils peuvent cocher autant de candidats qu'ils veulent, et même n'en cocher aucun.*
- ▶ Le bulletin numéro 2 se remplit en mettant des curseurs sur des échelles. Les électeurs ne sont pas obligés de le faire pour tous les candidats : ils peuvent laisser une ligne vide s'ils le souhaitent (auquel cas le candidat concerné reçoit la note minimale).
- ▶ Pour la bonne validité du bulletin, il est important de cocher à l'intérieur des cases et sur les échelles (pas de marque en dehors des échelles, même pour montrer qu'on approuve ou désapprouve au plus haut point un candidat). Une seule marque par échelle. Éviter également toute marque en-dehors des endroits prévus (cases et échelles). Pour les commentaires libres, il y a un espace dédié dans le questionnaire.

2.3 Recruteurs

L'objectif des recruteurs est d'essayer de convaincre les électeurs de venir participer à l'expérimentation. Il s'agira donc d'être convaincant, et probablement principalement de rassurer sur l'expérimentation, l'anonymat, le fait que nous ne soyons pas une organisation politique ni un institut de sondage, etc.

3 Foire Aux Questions

Voici quelques questions que nous anticipons (peut-être avez-vous d'autres idées?), avec des propositions de réponse. Dans tous les cas, si vous n'êtes pas certains, ou que vous ne savez pas quoi répondre, n'hésitez pas à nous (Sylvain & Renaud) demander le jour de l'expérimentation. Nous serons présents toute la journée.

Question *Qui êtes-vous ?*

Réponse :

Nous sommes un groupe de chercheurs en informatique et économie de diverses universités et institutions en France (Université Grenoble-Alpes, Grenoble INP, LIG pour le volet grenoblois) et nous organisons une expérimentation de vote *in situ* (en bureau de vote) et en ligne. L'expérimentation a lieu dans 5 endroits en France : Grenoble, Crolles, Alleverd, Hérouville Saint-Clair (Caen), Strasbourg.

Question *Pourquoi n'ai-je pas été informé de cette expérimentation ?*

Réponse :

Chaque électeur a reçu dans la semaine du 3 avril une lettre individuelle contenant toutes les informations (et une copie du bulletin de vote expérimental) ainsi qu'une adresse de contact pour toutes les questions. Une réunion d'information a été organisée le mardi 11 avril à l'intention de tous les électeurs de Vieux Temple.

Question *Avez-vous toutes les autorisations pour organiser cette élection ?*

Réponse :

Oui, nous avons l'autorisation de la préfecture et le soutien de la mairie.

Question *Mon vote est-il anonyme ?*

Réponse :

Oui, si vous n'inscrivez pas de signe distinctif sur votre bulletin (nom, prénom,...). Les isolements et les urnes sont là pour garantir le même niveau d'anonymat que pour l'élection officielle.

Question *J'ai une procuration, puis-je voter deux fois ?*

Réponse :

Oui. Nous avons sur les registres la liste des procurations enregistrées (sauf les toutes dernières).

Question *Pourquoi les candidats sont-ils présentés dans cet ordre sur les bulletins ?*

Réponse :

C'est l'ordre officiel tiré au sort par le Conseil Constitutionnel, et donc utilisé dans toutes les communications officielles concernant l'élection présidentielle.

Question *Suis-je obligé de répondre au questionnaire ?*

Réponse :

Il n'y a aucune obligation. Toutes les questions sont facultatives. En revanche, la question concernant ce que l'électeur vient de voter officiellement au premier tour est importante pour notre étude (car elle permet de corriger plus finement les biais de représentation en utilisant les résultats officiels, et elle permet d'étudier plus finement les comportements électoraux et le vote stratégique).

Question *Les résultats de l'étude seront-ils disponibles ?*

Réponse :

Les résultats préliminaires (et toutes les données) de l'étude seront diffusés sur le site internet de l'expérimentation (<http://vote.imag.fr/info>) après les élections législatives (fin juin), afin de ne pas perturber le calendrier électoral. De plus, un courrier individuel sera adressé à tous les électeurs de Vieux Temple.